

DIRECTION DES ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES

**Avis sur la recevabilité de l'étude d'impact
pour le projet de parc éolien du lac Alfred et du poste de
raccordement éleveur de tension 34,5 kV-315 kV
par Saint-Laurent Énergies inc.
Dossier 3211-12-154**

Le 30 octobre 2009

INTRODUCTION

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'étape de l'avis de recevabilité, la Direction des évaluations environnementales a le mandat de vérifier si l'étude d'impact concernant le projet de parc éolien du lac Alfred et du poste de raccordement élévateur de tension 34,5 kV-315 kV par Saint-Laurent Énergies inc. répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle.

Le présent document résulte de cette vérification et constitue l'avis du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs sur la recevabilité de l'étude d'impact.

Ce document présente un historique des principales étapes de la procédure franchies à ce jour, une description sommaire du projet, la liste des organismes consultés, l'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact et, finalement, la recommandation à la ministre.

1. HISTORIQUE DU DOSSIER

Le tableau suivant présente la chronologie des principales étapes franchies par le projet, dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

Date	Événement
2008-03-13	Réception de l'avis de projet au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
2008-04-03	Délivrance de la directive
2009-03-17	Réception de l'étude d'impact
2009-06-08	Transmission du document de questions et commentaires à l'initiateur de projet
2009-07-03	Réception des réponses de l'initiateur aux questions et commentaires
2009-09-01	Réception de l'addenda de modification de projet
2009-09-25	Transmission du document de la seconde série de questions et commentaires à l'initiateur de projet
2009-10-01	Réception des réponses de l'initiateur à la seconde série de questions et commentaires

2. DESCRIPTION DU PROJET

Saint-Laurent Énergies inc. est détenue par trois entreprises oeuvrant dans le domaine de l'énergie renouvelable : Hydroméga Services inc., EDF Énergies Nouvelles et RES Canada inc. Le projet de parc éolien du lac Alfred incluant le poste de raccordement a été sélectionné le 5 mai 2008 par Hydro-Québec Distribution dans le cadre du second appel d'offres.

Ce projet contribuera à subvenir aux besoins énergétiques du Québec, par l'entremise d'une énergie renouvelable, tout en assurant la consolidation de l'industrie éolienne dans la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et dans la MRC de Matane où doit être engagée une partie des coûts des éoliennes. La production annuelle moyenne du parc éolien sera de 1 million de MWh, soit l'équivalent de la consommation annuelle de plus de 70 000 foyers.

Le domaine du parc éolien est situé dans deux municipalités régionales de comté (MRC). Dans la MRC de La Mitis, il touche le territoire de la Municipalité de La Rédemption et le territoire non organisé (TNO) Lac-à-la-Croix. Dans la MRC de La Matapédia, il touche le territoire des municipalités de Saint-Cléophas, Sainte-Irène et Saint-Zénon-du-Lac-Humqui et le TNO Lac-Alfred. Le projet éolien prévoit l'installation d'une puissance nominale de 300 MW fournie par 150 éoliennes REpower de 2 MW chacune et d'une hauteur de 80 m au niveau du rotor. Les livraisons d'énergie sont réparties selon les délais suivants :

- 150 MW, au plus tard le 1er décembre 2012;
- 150 MW, au plus tard le 1er décembre 2013.

Le domaine du parc éolien est situé majoritairement en territoire forestier et couvre un total de 16 868,5 ha, dont 10 892,4 ha (65 %) en terres publiques et 5 976,1 ha (35 %) en terres privées. Le poste de raccordement élévateur de tension 34,5 kV-315 kV, occupant 1,44 ha, sera situé au centre du domaine du parc éolien en territoire public.

Le projet de parc éolien est évalué à 700 millions de dollars canadiens (dollars de 2007). La phase de construction pourrait commencer dès l'automne 2010, mais la majorité des travaux de construction sera réalisée en 2012 et 2013. Cette phase créera 150 emplois. En phase exploitation, environ 15 emplois permanents directs seront créés.

3. ÉVALUATION DE LA RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT

L'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact a été effectuée par le Service des projets en milieu terrestre de la Direction des évaluations environnementales en collaboration avec les unités administratives concernées du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, les ministères et les organismes suivants :

- la Direction régionale de l'analyse et de l'expertise du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine;
- la Direction des politiques de la qualité de l'atmosphère;
- la Direction du patrimoine écologique et des parcs;
- le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;
- le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;
- le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine;
- le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation;
- le ministère des Ressources naturelles et de la Faune;
- le ministère de la Santé et des Services sociaux;
- le ministère de la Sécurité publique;
- le ministère du Tourisme;
- le ministère des Transports;
- Environnement Canada;

- le Centre des services partagés du Québec;
- le Secrétariat aux affaires autochtones;
- la Société Radio-Canada.

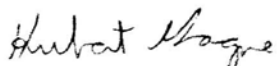
L'avis de recevabilité a été formulé à partir de l'analyse des documents suivants :

- SAINT-LAURENT ÉNERGIES. *Étude d'impact sur l'environnement – Volume 1 – Rapport principal*, par Pesca Environnement, 13 mars 2009, pagination multiple;
- SAINT-LAURENT ÉNERGIES. *Étude d'impact sur l'environnement – Volume 2 – Document cartographique*, par Pesca Environnement, 13 mars 2009, 32 cartes;
- SAINT-LAURENT ÉNERGIES. *Étude d'impact sur l'environnement – Volume 3 – Études de référence*, par Pesca Environnement, 13 mars 2009, pagination multiple;
- SAINT-LAURENT ÉNERGIES. *Étude d'impact sur l'environnement – Volume 4 – Réponses aux questions et commentaires*, par Pesca Environnement, 3 juillet 2009, 42 pages;
- SAINT-LAURENT ÉNERGIES. *Étude d'impact sur l'environnement – Volume 5 – Addenda*, par Pesca Environnement, 28 août 2009, 15 pages, 1 annexe, 12 cartes et 4 simulations visuelles;
- SAINT-LAURENT ÉNERGIES. *Étude d'impact sur l'environnement – Volume 6 – Réponses aux questions et commentaires – Série 2*, par Pesca Environnement, 28 août 2009, 14 pages et 2 annexes.

L'analyse du dossier faite en consultation avec les ministères et organismes démontre que l'étude d'impact, incluant le document complémentaire, répond de façon satisfaisante aux exigences de la directive de la ministre datée du mois d'avril 2008. De plus, l'initiateur a transmis le résumé de l'étude d'impact au MDDEP.

RECOMMANDATION À LA MINISTRE

Considérant que l'étude d'impact déposée répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle, nous recommandons qu'elle soit rendue publique et que soit entreprise l'étape d'information et de consultation publiques.



Hubert Gagné, M.Sc.géogr.

Chargé de projet

Service des projets en milieu terrestre